

# Municipalité de Pointe-aux-Outardes



# LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 26 septembre 2014



## **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !**



**Prochaine réunion du conseil : 14 octobre 2014, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :  
567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :  
567-2177

Site Internet :  
[www.pointe-aux-outardes](http://www.pointe-aux-outardes)

Bibliothèque municipale  
(lundi soir) : 567-9529  
Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :  
589-4557

Site d'enfouissement :  
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :  
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :  
589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi  
7 h 45 h à 12 h  
13 h à 16 h 30

Vendredi  
8 h à 12 h

### **MOT DU MAIRE**

Bonjour,

Le mois de septembre est l'occasion idéale de vous entretenir de sujets variés.

Après le caucus du 2 septembre, avait lieu le 3, une réunion de l'OMH, et le 4, dès 7 h 30, une autre au CLD (ID Manicouagan). Le 8 a été le soir de la séance du Conseil et voici quelques sujets discutés :

- Publi-reportage - Célébration de la Coopérative de Solidarité Gaïa
- Suivi de la demande d'aide financière - Initiative d'investissement local
- Politique - Locations de salles
- Budget - Fête du 50<sup>e</sup> de la fondation de la municipalité
- Demande au MTQ - Accès à la route 138

Le 11 septembre, en route vers Tadoussac pour les dossiers de Semences Élite du Québec et le Centre de recherche Les Buissons.

Le 16 septembre avait lieu le Talk Show animé par Jean-Pierre Simard. Parmi les invités, j'ai eu le plaisir de discuter avec

une dame représentant le Centre de jour de La Vallée des Roseaux. Pour information, le numéro de téléphone est 418-589-7705.

Le 17 septembre, journée consacrée à la MRC. Le 18 septembre, direction vers Québec à l'Assemblée Nationale afin de recevoir le Phénix que la Régie intermunicipale d'enfouissement a mérité pour son œuvre environnementale. Le mois se termine par le Congrès de la FQM à Québec et au retour, réunion concernant le Centre de recherche Les Buissons.

André Lepage, maire

## **TAXES MUNICIPALES**

**NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.**

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

**ÉCHÉANCE DU DERNIER VERSEMENT DE TAXES :**

**20 SEPTEMBRE.**

**Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse et numéro de téléphone. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.**

# CONSULTATION PUBLIQUE - RÉFORME CADASTRALE

Par la présente, le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) vous informe que la consultation des propriétaires, à propos du mandat 2625 sur la réforme cadastrale, aura lieu au :

- **Centre des Loisirs**
- **493, chemin Principal**
- **Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0**
- **Le mardi 21 octobre 2014 entre 13 h et 20 h**

À cet égard, les propriétaires qui désirent obtenir des renseignements sur la réforme cadastrale peuvent nous joindre aux numéros de téléphone suivants :

- région de Québec : 418 627-8600 ;
- de partout ailleurs au Québec, sans frais : 1 888 733-3720.

La Direction de la rénovation cadastrale

## **TRAVAUX PUBLICS**



### **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur,

veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !



ATTENTION ! ATTENTION !

DRAINAGE DES RÉSEAUX D'AQUEDUC  
SECTEURS DE POINTE-AUX-OUTARDES  
ET LES BUISSONS



La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des **travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur la totalité des réseaux d'aqueduc. IL N'Y AURA PAS D'INTERRUPTION DU SERVICE D'EAU.**

Si tout va bien, les travaux auront lieu **du 6 au 10 octobre, de 9 h à 17 h**, et s'échelonneront sur une (1) semaine.

Il se peut que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, et nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.

À la fin des travaux, nous vous prions d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système. L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. **Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.**

*Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau. Merci de votre compréhension.*

## **SERVICE D'URBANISME**



### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL :** Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

• **LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE**

À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** : L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



## **POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES**



### **BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

### **Recrutement de pompiers volontaires - RAPPEL**

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier



### **Semaine de prévention des incendies**

La Semaine de la prévention des incendies aura lieu du **6 au 12 octobre** sous le thème **Sitôt averti, sitôt sorti !**

Le thème de la 23<sup>e</sup> édition, Sitôt averti, sitôt sorti !, vous invite à augmenter vos chances de



sortir sain et sauf d'un incendie, en appliquant la formule suivante :

- Vérifiez l'avertisseur de fumée
- +
- Préparez un plan d'évacuation
- +
- Exercez-vous à évacuer



Pour vous informer à ce sujet, tapez le lien suivant!  
<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies/grande-evacuation.html>

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

Un simple rappel à tous !



# CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

◆ Octobre : 21, 28

◆ Novembre : 4, 11, 18 et 25

## Dates des déjeuners :

Les dimanches :

- 12 octobre
- 9 novembre
- 7 décembre 2014.



Au plaisir de vous y rencontrer !



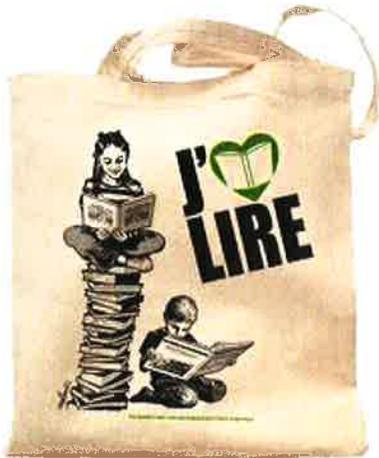
# Info-biblio

BIBLIO  
de la Côte-Nord

Bonjour à tous les lecteurs.

Depuis le **lundi 8 septembre**, la **bibliothèque a ouvert ses portes.**





Donc, c'est un rendez-vous à ne pas manquer ! Tous les lundis soirs, de 18 h 30 à 20 heures, à l'école Les Dunes. (Porte avant gauche).

Le comité de la bibliothèque municipale

## CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux  
de Manicouagan

Veillez prendre note que *pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée*

### HORAIRE DU SERVICE

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
  - Prise de sang et soins infirmiers
  - Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

PACTE RURAL

# CONSULTATION CITOYENNE

Pointe-aux-Outardes / 22 octobre 2014  
18 h 30 / 471, chemin Principal



culture / familles / environnement / sports  
économie / loisirs / aînés / jeunes / tourisme

RÉSERVATION AVANT LE 10 OCTOBRE  
Annie Cloutier, agente de développement rural  
418 295-2593, poste 229  
adoutier@idmanic.ca



INNOVATION ET  
DÉVELOPPEMENT  
MANICOURGAN (C.D.)





## LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

### REÇOIT UN PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT

Baie-Comeau, le 22 septembre 2014. – La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) a vu ses efforts des dernières années récompensés à l'occasion de la 17<sup>e</sup> cérémonie de remise des Phénix de l'environnement qui s'est déroulée le 18 septembre au Salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, monsieur David Heurtel, a octroyé à la RGMRM le phénix dans la catégorie *Municipalités et organismes municipaux – Réalisation à caractère environnemental* pour la mise en œuvre du Complexe de gestion intégrée des matières résiduelles de Manicouagan (CGIMRM).

« C'est avec honneur que je partage cette reconnaissance avec tous ceux et celles qui se sont investis à la mise en œuvre du Complexe, tant les employés de la RGMRM, que les membres fondateurs qui ont su faire preuve de détermination et de vision. Nous avons réussi à faire reconnaître le travail de l'équipe 2009-2013. De notre côté, les membres de l'actuel conseil d'administration allons continuer notre implication dans ce merveilleux projet », d'affirmer monsieur André Lepage, président.

Débuté en 2009, ce prix rend justice à un projet audacieux, un concept unique au Québec. La gestion intégrée du CGIMRM permet, entre autres, de valoriser un maximum de résidus et d'objets de toutes sortes par le tri à la source réalisé au poste de prétri. Les matières reçoivent le traitement approprié, soit par l'intermédiaire de l'écocentre, des ateliers de mécanique et d'ébénisterie ainsi que par le magasin de réemploi Phase 2. Ces plateaux permettent la mise en valeur du plus grand nombre de ressources.

Rappelons que le Phénix de l'environnement est la plus haute distinction environnementale décernée au Québec. Ce concours, créé en 1998, a pour mandat d'honorer et de promouvoir l'excellence ainsi que le savoir-faire des organisations québécoises en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Par ailleurs, la RGMRM tient à féliciter les autres lauréats et finalistes des Phénix de l'environnement, tout spécialement l'Agence Mamu Innu Kaikusseht, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. « Nous sommes fiers d'être partie intégrante d'une Côte-Nord à l'avant-garde en matière d'initiatives environnementales », de conclure monsieur Lepage.

## A propos du CGIMRM

Le Complexe de gestion intégrée des matières résiduelles de Manicouagan rassemble à un même endroit les services de collecte, de traitement et de valorisation, une première au Québec. Il se compose des locaux administratifs de la Régie, d'un centre de transfert incluant une presse à ballots, d'un écocentre, d'ateliers d'ébénisterie et de mécanique et d'un magasin de réemploi. Toutes ces filières interagissent les unes avec les autres afin de maximiser la valorisation des résidus et ainsi en diminuer l'enfouissement.

Les membres fondateurs du CGIMRM sont mesdames Christine Brisson, Arlette Girard, Nathalie Fournier et messieurs Ghislain Beaudin, André Lepage, Denis Lejeune, Claude Lavoie, Michel Lévesque ainsi qu'Alain Labrie.

Photographie :

Phénix : Marjolain Dufour, député de René-Lévesque, Isabelle Giasson, chargée de projets, RGMRM, André Lepage, président et Sophie Prément, animatrice de la soirée



**VOUS AVEZ REÇU  
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,  
LE CALENDRIER 2014 !!**

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**

**OCTOBRE**

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**NOVEMBRE**

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**Mardis : Ordures**

**Vendredis : Recyclage**

**Jeudis : En octobre : Matières organiques - N'EST PAS EN FONCTION**

**Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 13 octobre**

**Pour les encombrants : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**

## VENTE

### DE POMMES DE TERRE

**Les Semences Élite du Québec procèdera à la vente de pommes de terre blanches ou rouges de table :**

**Quand : Le samedi 25 octobre 2014**

**Heure : De 9 h à 16 h**

**Où : Au 44, chemin Principal**

**Dimension : Sac de 50 lbs**



**Jusqu'à épuisement des stocks**

**Premier arrivé, premier servi !**

# SERVICE DES LOISIRS

## INFOS

Nous sommes à organiser le 50<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes (la fondation de la municipalité) et nous demandons l'aide de notre population afin de trouver des photos où nous pourrions apercevoir les premiers maires de notre village.

Nous aimerions aussi recevoir vos vieilles photos de la municipalité (festivals, bazars, activités diverses, fêtes, etc.) car nous voudrions créer une banque pour une exposition future. Ne craignez rien, les photos vous seront rendues. Nous ne ferons que des impressions.



Photo : Chez M. Côté

Vous n'avez qu'à venir nous porter les documents bien identifiés dans une enveloppe à la municipalité et nous vous les rendrons tout de suite après. Merci énormément pour votre aide. Veuillez partager notre demande entre vous !!!

---

## Samedi de cuisiner

Nous sommes à la **recherche d'une personne qui aimerait donner les ateliers «Samedi de cuisiner»** pour les parents-enfants. Cela donne l'occasion de découvrir la nourriture de manière ludique et intéressante dans un environnement chaleureux. Voici ce que nous recherchons, le candidat devra :



- Avoir 18 ans
- Une facilité d'approche avec les enfants
- Une bonne connaissance en cuisine
- Une expérience minimale en animation

Suite à la nomination, une formation vous sera donnée par les ateliers 5 épices. Les ateliers se dérouleront le samedi matin, une (1) fois par mois au Centre des loisirs. Le salaire sera octroyé pour la préparation et l'animation de l'atelier. Les frais d'essence liés à l'atelier seront aussi rémunérés.

Je vous invite donc à contacter M. Carl Gravel au 418-567-2203 ou par e-mail au : [hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca](mailto:hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca). Parlez-en autour de vous!

Notez que cette activité est en collaboration avec le regroupement AlimentAction.

---

## **Activités**

Bonjour tout le monde,

Nous voilà maintenant en septembre avec le retour en classe de nos jeunes et moins jeunes. Cet automne, nous mettons en place 2 activités pour les enfants à l'école, soit après les classes. Le mercredi (soccer) et le vendredi (hockey-cosom), de 15 h à 16 h. Ce sera une occasion de plus de faire bouger nos enfants.

Si votre jeune ne va pas à la garderie scolaire et qu'il reste plus tard que 16 h, il pourra rester au service de garde moyennant le prix d'une journée (6 \$ pour l'instant). À noter, que les activités de soccer et de hockey-cosom sont gratuites et auront lieu seulement si le nombre est suffisant.

Il y aura aussi du basket-ball en soirée pour les enfants qui sera donné par Lesly Bélanger. La journée et l'heure restent à confirmer selon les disponibilités du gymnase de l'école. Le coût de cette activité est de 10 \$ pour la session par enfant.



J'aimerais remercier les gens de la FADOQ, qui mois après mois, sont toujours enthousiastes de faire de merveilleux déjeuners pour toute notre population, et ce, en plus de toutes les autres activités sporadiques qu'ils organisent dans le village. Vous êtes une richesse pour notre communauté. Merci beaucoup !

N'oubliez pas que l'impro est de retour cette année. Les cours se donnent toujours à la Maison des jeunes, le jeudi, de 19 h à 20 h 30. En nouveauté cette année, la chance de pouvoir jouer contre d'autres équipes de jeunes de la région.

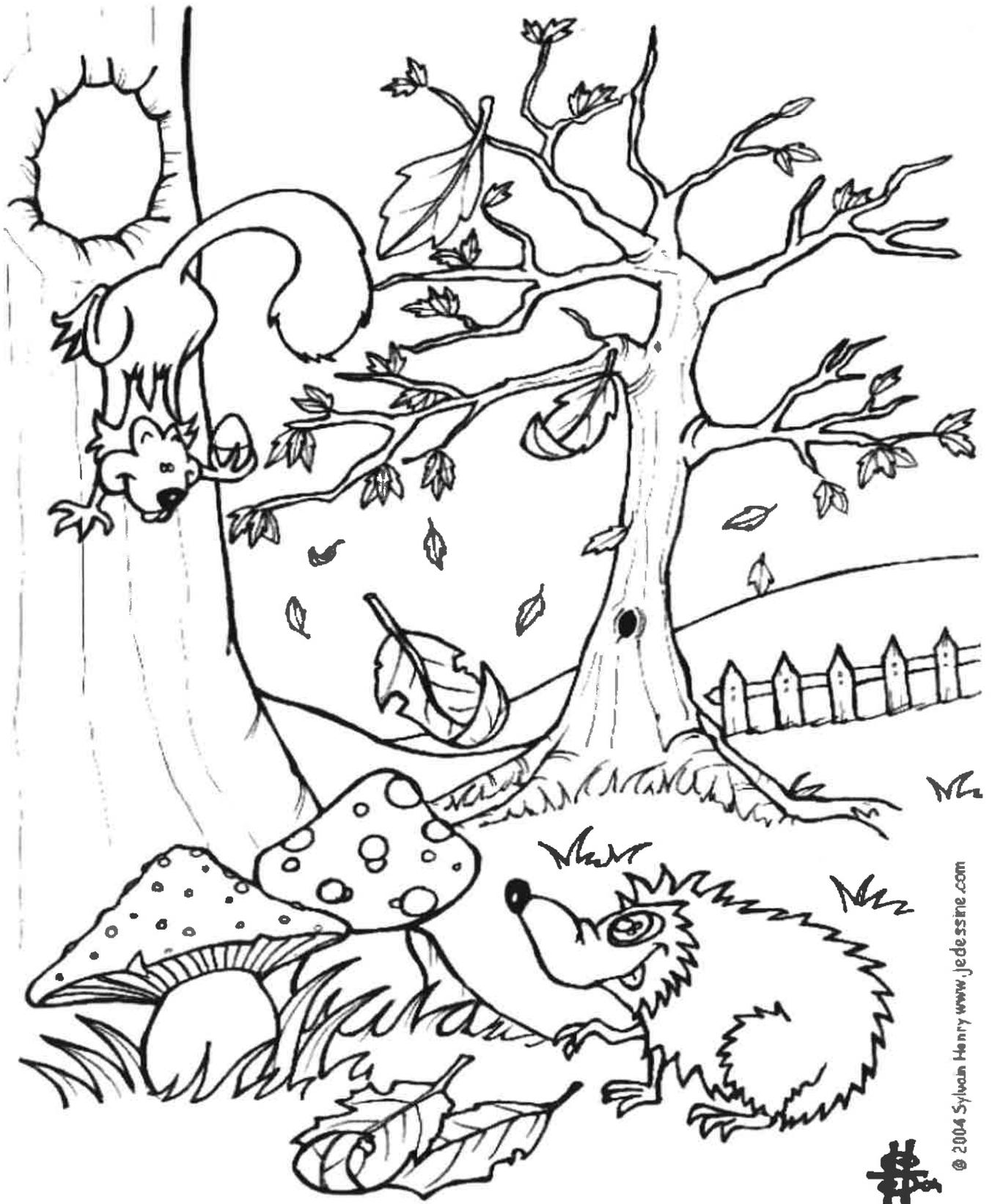
Également, n'oubliez pas, si le cœur vous en dit, il n'est pas trop tard pour vous inscrire avec la troupe Art'Scène. En plus de faire de la musique, vous apprendrez à travailler en équipe. Vous vous ferez de nouveaux amis et aurez la chance d'avoir une expérience exceptionnelle. À chaque année, Art'Scène fait découvrir la joie de la musique à plusieurs enfants et adultes de la communauté. Venez participer avec nous!

Finalement, je vous invite à aller sur notre site Facebook afin d'avoir les dernières nouvelles concernant votre service des loisirs. De plus, vous aurez toutes les informations pertinentes concernant votre communauté. Nous nous trouvons sous le nom de :

**Municipalité de Pointe-aux-Outardes**

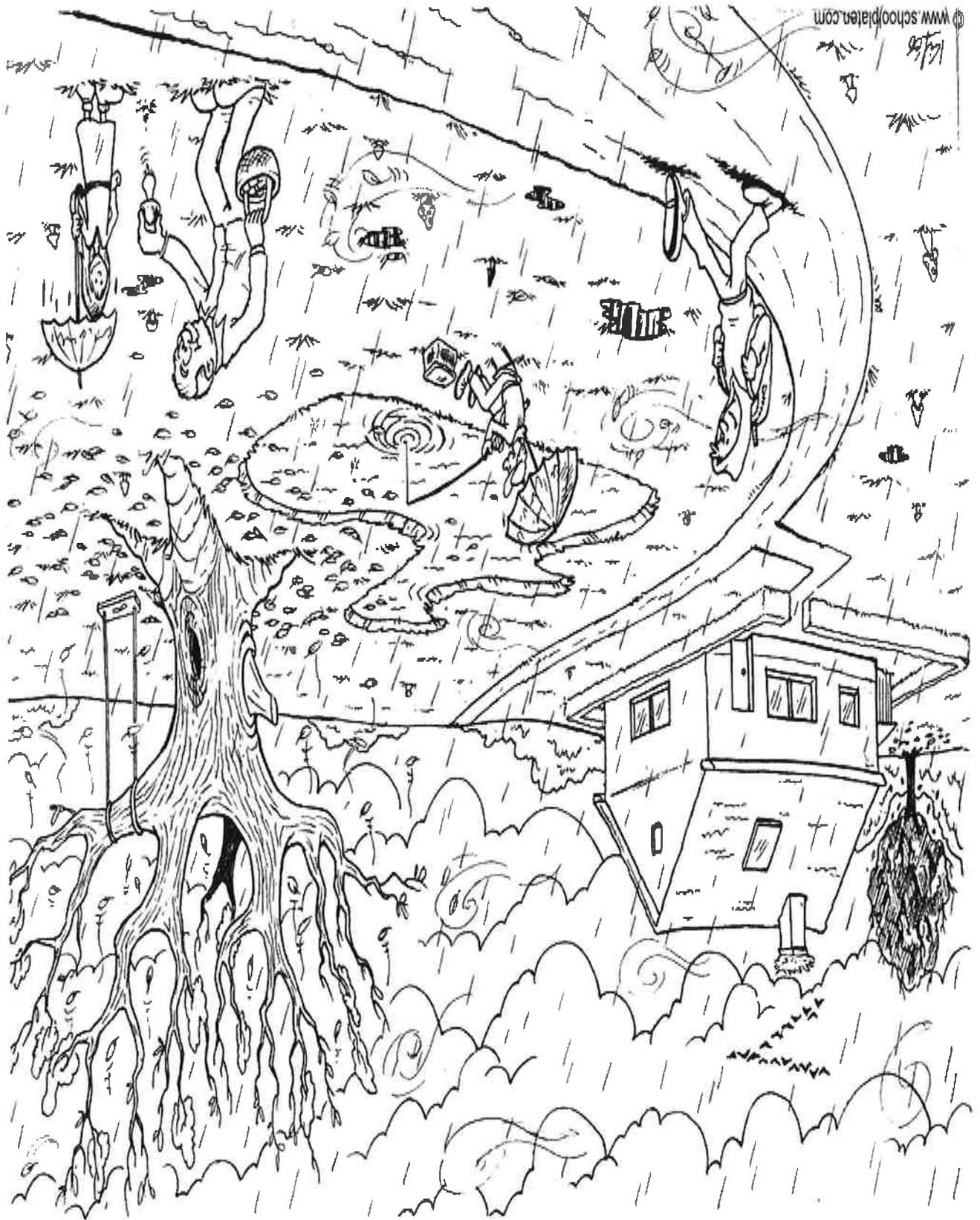
Herman-Carl Gravel  
Coordonnateur Loisirs et Culture  
Téléphone : 418-567-2203  
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

# À COLORIER



© 2004 Sylvain Henry [www.jedessine.com](http://www.jedessine.com)





# FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES

## BRUNCH

**(Au profit de la fabrique de Pointe-aux-Outardes)**

**Quand :** Le dimanche 26 octobre

**De :** 8 h à 12 h

**Où :** Centre des loisirs  
Au 493, chemin Principal

**Coût :** 10 \$ par adulte  
5 \$ par enfant de moins de 12 ans  
**Gratuit :** 0 à 5 ans



**Information :** 418 567-4105, Jacqueline Tremblay  
418 567-2175, Pierre-G. Tremblay